



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 20 février 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Monsieur le Maire
Mairie
8, rue Nationale
57480 REMELING

Affaire suivie par **Pascal ANDRES**
pascal.andres@moselle.gouv.fr
03 87 28 33 42

Objet : Dossier de déclaration de construction d'une station d'épuration sur la commune de
REMELING.
Accord immédiat.

Réf :

P.J : 1 dossier de déclaration
1 copie du récépissé de déclaration
1 copie du courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Construction d'une station d'épuration sur la commune de REMELING.**

Ce dossier a été déposé par :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Rémelbach
Mairie de LAUNSTROFF
1, Place de l'Eglise
57480 LAUNSTROFF

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

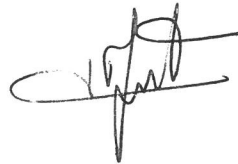
- un dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n° 57-2018-00064 en date du 20/02/2018,
- une copie du courrier de notification adressé au pétitionnaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Antoine-Potier', with a stylized flourish at the end.

VALÉRIE ANTOINE-POTIER